

LE MAGAZINE DE LA
COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DES 2 BAIES
EN MONTREUILLOIS

N°5 avril 2021

Agglo infos

L'Agglo au plus près de chez vous



RESTAURATION DES REMPARTS



RÉDUIRE NOS DÉCHETS



DES TRAVAUX DANS LES PISCINES



CA2BM
ggglomération
2 Baies en Montreuillois

AGGLOMOBILE

- 03 L'édito du Président
- 04 L'Agglo en bref
- 06 Budget 2021
- 08 Agglo Mobile : plus proche des populations
- 10 L'économie se développe
- 11 Urbanisme : le territoire de demain
- 15 Transports : le grand changement
- 16 La fibre de plus en plus déployée
- 17 Prévoir pour lutter contre les inondations
- 18 Déchets : les bons conseils
- 20 Soutien aux communes
- 21 Tourisme : OTMC c'est quoi ?
- 22 Sports : en mode travaux
- 23 Culture : des richesses à découvrir
- 24 Contacts



■ 10
Économie
Une aide directe
aux entreprises



■ 21
Tourisme
Des beaux sentiers



■ 18
Déchets
Se préparer pour demain



Bruno Cousein, Président
de la Communauté d'Agglomération
des 2 Baies en Montreuillois

Il faut encore être prudent pour retrouver notre vie « d'avant »

Voilà plus d'un an que la crise sanitaire perturbe le quotidien des habitants de la CA2BM. Quel est votre regard sur cette situation exceptionnelle ?

« Pour nos concitoyens comme partout dans le monde, l'impact de cette pandémie a profondément changé nos vies, nos relations. Mais souvent nous avons appris qu'il était possible de faire « autrement », que nous étions capables d'innover et de trouver des solutions. Cela étant, pour beaucoup, c'est une véritable catastrophe qui laissera des stigmates. »

Durant toute cette période les agents de la CA2BM ont poursuivi leurs missions au service de la population. Une satisfaction en tant que Président ?

« Bien évidemment. La continuité du service public est une nécessité au quotidien. L'eau, l'assainissement, les déchets, l'instruction des documents d'urbanisme, la lutte contre la submersion marine ou les inondations, le développement de la fibre, le développement économique, l'aide aux entreprises, les services supports. Nos agents ont répondu aux attentes en poursuivant au mieux leurs missions dans un contexte difficiles pour eux et leurs familles. »

L'impact financier n'est pas sans conséquence pour la CA2BM. La collectivité va-t-elle devoir se « serrer la ceinture » ?

« L'impact direct est moins important que dans les communes touristiques où les recettes liées à l'activité touristique représentent une part importante de leur budget. Néanmoins, il est indispensable de rester très prudent. »

Quel message souhaitez-vous adresser aux habitants du territoire ?

« Nous souhaitons tous sortir au plus vite de cette situation. Pour cela, il faut encore être prudent, respecter les précautions indispensables pour pouvoir ensemble, dès que possible, retrouver sans doute progressivement notre vie « d'avant ». »

RÉGLEMENTER LA PUBLICITÉ VISUELLE

Affichages publicitaires trop imposants ? Enseignes et pré-enseignes inadaptées à l'environnement ? Pour encadrer l'affichage sur notre territoire, la CA2BM se dote d'un Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) à l'échelle de ses 46 communes.

Quoi ?

Le règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) est un document destiné à adapter la réglementation nationale de la publicité, des enseignes et des préenseignes sur le domaine public ou privé aux spécificités du territoire en adaptant des dispositions au contexte local. Il assure un équilibre entre la protection du cadre de vie et des paysages d'une part, et le droit à l'expression et à la diffusion d'informations d'autre part.

Comment ?

Ce document détermine les règles d'implantation et format des panneaux publicitaires, des enseignes et pré-enseignes. Son objectif est de préserver le cadre de vie des habitants en portant un soin particulier à la protection des espaces verts et à la mise en valeur du patrimoine architectural et paysager.

Dès l'approbation du document en conseil communautaire, la pose des dispositifs devra être précédée de l'autorisation du maire de la commune concernée (commerçants, afficheurs). Aujourd'hui ces demandes sont à déposer auprès des services de l'Etat.

Quand ?

L'écriture du document sera finalisée dans les prochains mois. Avant l'approbation, une enquête publique sera organisée (vous en serez informé via le site internet de la CA2BM et par voie de presse).



663 publicités et préenseignes ont été inventoriées sur le territoire dont 440 non conformes au Règlement National de la Publicité.

REMPARTS DE MONTREUIL-SUR-MER LA RESTAURATION SE POURSUIT

Depuis début mars a débuté une phase de la restauration des remparts de Montreuil-sur-Mer. Pour la cinquième année, le CHAM (Chantiers Histoire et Architecture Médiévales) entreprend donc un nouveau chantier de remise en état de la forteresse. Par convention depuis 2017, la CA2BM a confié cette mission à l'association CHAM en étroite collaboration avec la Mission Locale de Montreuil-sur-Mer, en charge du recrutement des jeunes en service civique qui participent

à la remise en état du site. Pour cette nouvelle phase qui s'achèvera début novembre 2021, douze jeunes (une fille et onze garçons) entre 16 et 25 ans, et tous résidant sur le territoire la Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois ont été recrutés par le biais de la Mission Locale. Cette nouvelle phase de restauration concerne le bastion 5 (bastion dit coupé) et bénéficie d'une enveloppe de quelque 156 000 euros de la part de la CA2BM.



UN COMPTEUR D'EAU ÇA SE REMPLACE

L'article 9 de l'arrêté ministériel du 06 mars 2007 impose le changement des compteurs d'eau potable du plus de 15 ans. Dans le cadre de la modernisation de ses installations publiques, la CA2BM les remplace progressivement. Rassurez-vous, cette opération est gratuite et est entièrement prise en charge.

Pourquoi changer son compteur d'eau ?

Le compteur est un appareil mesurant avec précision la quantité d'eau consommée dans un foyer. Ce dispositif doit être fiable. Il doit donc être remplacé tous les 15 ans par un nouveau système. Ce renouvellement vise à améliorer la qualité du service rendu, à sécuriser vos installations et à garantir le bon fonctionnement de votre compteur. Dans un souci d'optimisation des déplacements, les techniciens de la CA2BM en intervention dans votre voisinage peuvent se présenter chez vous. Si votre compteur se trouve dans un regard sur le trottoir ou facilement accessible dans votre propriété (portail ouvert) : votre présence n'est pas obligatoire. Une carte de passage de changement de compteur vous sera déposée avec l'index de dépose de l'ancien compteur. Si votre compteur se trouve dans votre habitation ou non accessible facilement dans votre propriété (portail fermé), une carte de passage vous sera déposée afin que vous rappeliez le service pour une prise de rendez-vous. Chaque technicien de la CA2BM possède une carte professionnelle à son nom. En cas de doute sur l'identité de votre interlocuteur, n'hésitez pas à lui demander de vous la présenter.

UN LABEL GUICHET UNIQUE DE L'HABITAT

Bonne nouvelle, la CA2BM vient de voir valider son Guichet Unique de l'Habitat par la Région Hauts-de-France et l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie).

La principale mission du GUH est de pouvoir renseigner les citoyens en un seul lieu et unique lieu afin de répondre à toutes les questions liées au logement (amélioration du logement notamment dans le parc ancien, les différentes aides à mobiliser, favoriser la performance énergétique par des travaux d'économie d'énergie etc.) Le GUH accueille les particuliers au sein du service urbanisme, route de Paris à Ecuire du lundi au vendredi de 8h30 à 12 h 30 et de 13h30 à 17 h 30.

> Retrouvez toutes les permanences sur www.ca2bm (rubrique logement)



LES BONNES DÉMARCHES AVANT TOUT TRAVAUX

Vous avez en projet de changer les fenêtres de votre maison, de faire poser une baie vitrée, d'agrandir votre logement. Vous rêvez d'une véranda ou d'un abri de jardin. Connaissez-vous les démarches à entreprendre en matière d'urbanisme ? Faut-il déclarer ces travaux ? Sont-ils soumis à la délivrance d'un permis de construire ou à une simple déclaration de travaux ? Des questions auxquelles le service urbanisme de la CA2BM apporte des réponses.

> Retrouvez les différents guides sur www.ca2bm.fr (rubrique Urbanisme)

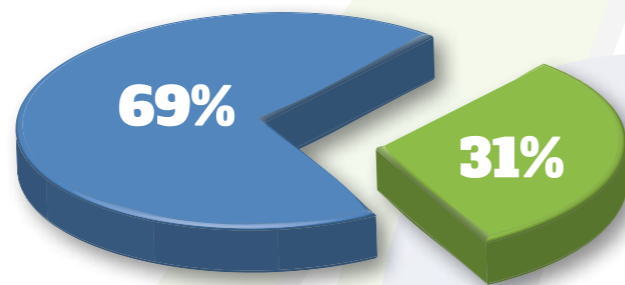
Un budget de 136 505 590€

Le budget de la Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois a été voté le 8 avril dernier.

À SAVOIR

0% d'augmentation des taux des taxes locales

- Cotisation Foncière des Entreprises: 26,49%
- Taxe foncière sur les propriétés bâties: 1,21%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties: 2,63%



Le budget primitif principal s'élève à 72 603 643€

- 50 067 090€ en section de fonctionnement
- 22 536 553€ en section d'investissement



Eau Potable

Le budget primitif s'élève à 13 172 225€

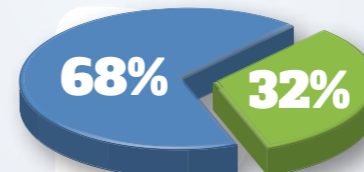
- 7 818 000€ en section d'exploitation
- 5 354 225€ en section d'investissement



Assainissement Collectif

Le budget primitif s'élève à 20 180 914,11€

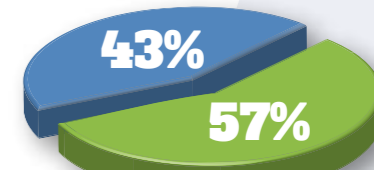
- 10 174 543,63€ en section d'exploitation
- 10 006 370,48€ en section d'investissement



Collecte et Valorisation des Déchets

Le budget primitif s'élève à 25 557 303€

- 17 224 303€ en section de fonctionnement
- 8 333 000€ en section d'investissement



Immobilier d'Entreprise

Le budget primitif s'élève à 1 644 215,52€

- 715 073€ en section de fonctionnement
- 929 142,52€ en section d'investissement



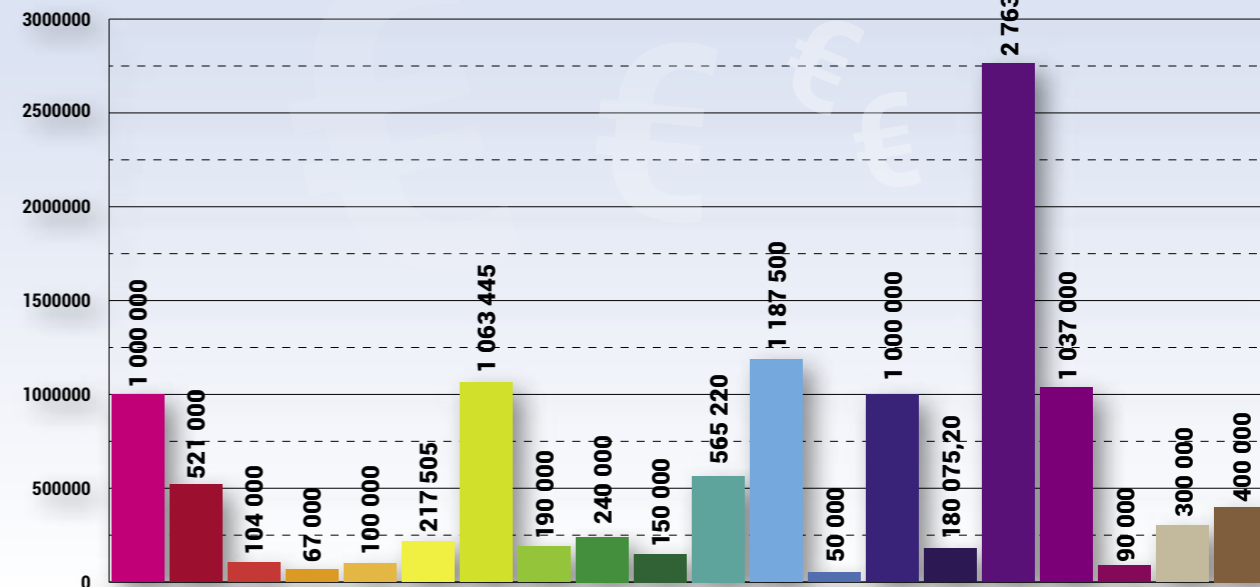
Transport

Le budget primitif s'élève à 3 347 290€

- 2 830 460€ en section de fonctionnement
- 516 830€ en section d'investissement

LES PRINCIPALES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

- Fonds de Concours (2018-2020)..... 1 000 000€
- Travaux au Centre Technique Intercommunal. 521 000€
- Marché animation de l'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH)..... 104 000€
- Subvention complémentaire au titre de l'amélioration de l'habitat pour les particuliers ..67 000€
- Régime des aides directes aux entreprises..... 100 000€
- Convention CHAM – chantier remparts..... 217 505€
- 70% des travaux de rénovation de la piscine d'Ecuires..... 1 063 445€
- Rénovation de la maison du service politique de la ville – Etaples..... 190 000€
- Travaux des réseaux d'eaux pluviales 240 000€
- Travaux des réseaux d'eaux pluviales par délégation..... 150 000€
- Convention fibre numérique 59/62..... 565 220€
- Travaux Pôle Gare d'Etaples 1 187 500€
- Pôle d'échange de Montreuil-sur-Mer.....50 000€
- Aménagement de la véloroute Conchil-Waben-Groffliers 1 000 000€
- PLUI de la CA2BM..... 180 075,20€
- PAPI BSA – travaux digue rétro-littorale 2 763 000€
- PAPI BSA – travaux digues de fond de baies 1 037 000€
- PAPI Canche : étude hydrosédimentaire:.....90 000€
- Travaux d'hydraulique douce / ouvrages hydrauliques..... 300 000€
- Réparation enrochements Camiers, Exutoire ruisseau Dannes Camiers, rechargements plages, aménagements Dune Oasi Berck, Réparation d'ouvrages..... 400 000€





PLANNING DE PASSAGE AGGLO-MOBILE DU MOIS D'AVRIL AU MOIS D'AOÛT 2021

PLANNING PRÉVISIONNEL SUSCEPTIBLE DE MODIFICATIONS

<p>BERNIEULLES - Les mercredis de 9h à 12h</p> <p>PARKING DE LA MAIRIE</p> <p>14 et 28 avril 12 et 26 mai 9 et 23 juin 7 et 21 juillet 4 et 18 août</p>	<p>INXENT - Les lundis de 9h à 12h</p> <p>PARKING SORTIE RECQUES SUR COURSE</p> <p>12 et 26 avril 10 mai 7 et 21 juin 5 et 19 juillet 2, 16 et 30 août</p>
<p>BREXENT-ÉNOQ - Les mercredis de 9h à 12h</p> <p>PARKING DE LA MAIRIE</p> <p>7 et 21 avril 5 et 19 mai 2, 16 et 30 juin 14 et 28 juillet 11 et 25 août</p>	<p>LONGVILLIERS - Les mardis de 14h à 17h</p> <p>PARKING DERRIÈRE LA MAIRIE</p> <p>13 et 27 avril 11 et 25 mai 8 et 22 juin 6 et 20 juillet 3, 17 et 31 août</p>
<p>COLLINE - BEAUMONT - Les jeudis de 9h à 12h</p> <p>PARKING DE LA MAIRIE</p> <p>1^{er}, 15 et 29 avril 27 mai 10 et 24 juin 8 et 22 juillet 5 et 19 août</p>	<p>MARESVILLE - Les mardis de 14h à 17h</p> <p>PARKING DERRIÈRE LA MAIRIE</p> <p>6 et 20 avril 4, 18 mai 1^{er}, 15 et 29 juin 13, 27 juillet 10 et 24 août</p>
<p>CORMONT - Les lundis de 14h à 17h</p> <p>PARKING DE LA MAIRIE</p> <p>19 avril 3, 17 et 31 mai 14 et 28 juin 12 et 26 juillet 9 et 23 août</p>	<p>NEMPONT-ST FIRMIN - Les jeudis de 14h à 17h</p> <p>PARKING DE L'EGLISE</p> <p>1^{er}, 15 et 29 avril 27 mai 10 et 24 juin 8 et 22 juillet 5 et 19 août</p>
<p>FRENCQ - Les mardis de 9h à 12h</p> <p>PARKING DE LA MAIRIE</p> <p>13 et 27 avril 11 et 25 mai 8 et 22 juin 6 et 20 juillet 3, 17 et 31 août</p>	<p>TIGNY-NOYELLE - Les jeudis de 9h à 12h</p> <p>PARKING DE LA MAIRIE</p> <p>8 et 22 avril 6 et 20 mai 3 et 17 juin 1^{er}, 15 et 29 juillet 12 et 26 août</p>
<p>HUBERSENT - Les lundis de 9h à 12h</p> <p>PARKING DE LA MAIRIE</p> <p>19 avril 3, 17 et 31 mai 14 et 28 juin 12 et 26 juillet 9 et 23 août</p>	<p>TUBERSENT - Les mardis de 9h à 12h</p> <p>PARKING DE LA MAIRIE</p> <p>6 et 20 avril 4, 18 mai 1^{er}, 15 et 29 juin 13, 27 juillet 10 et 24 août</p>

8

Des services au plus de chez vous

La CA2BM a décidé d'aller au-devant des populations des villages ruraux de son territoire. C'est dans ce but que l'Agglo Mobile a vu le jour début janvier. La CA2BM cherchant à développer des réponses efficaces œuvrant concrètement à l'égalité d'accès des habitants aux services, a fait l'acquisition d'un équipement itinérant valant « lieu de ressources multiservices au public ».

Ce véhicule équipe a plusieurs objectifs :

- Répondre à l'isolement des communes rurales éloignées
- Créer du lien entre la population et les services publics de la CA2BM
- Proposer un point d'information et de médiation multiservices
- Ecouter et accompagner les usagers dans les démarches du quotidien
- Développer un service de proximité facilitant l'accès aux droits et aux services de solidarité
- Lutter contre la fracture numérique au travers d'un accompagnement
- Apporter une aide complémentaire dans le cadre du 1^{er} accueil social de proximité en lien avec les services du Département.

L'Agglo Mobile est un Service Public itinérant de la CA2BM. Ce véhicule garantit la confidentialité. Le service est gratuit. L'Agglo Mobile est accessible aux personnes à Mobilité Réduite.

Besoin d'aide ou de conseils pour vos démarches administratives ?

L'Agglo Mobile est là pour vous accueillir, vous informer, vous orienter et vous aider dans vos démarches administratives en ligne ou papiers. Un service de proximité pour les usagers, équipé de matériel numérique.

9

QUELS SERVICES PROPOSÉS ?

L'Agglo Mobile est un relais vers :

- Les services de la CA2BM : Relais Petite Enfance, Logement, Habitat, Transport, Mobilité, Emploi, Formation, Insertion, Collecte et Valorisations des déchets, Eau potable, Affaires sociales, les Points d'Accès au Droit, l'Urbanisme.

Mais aussi :

- Les services du Département : MDS (Maison Départementale Solidarité), PMI (Protection Maternelle et Infantile), CPEF (Centre de Planification et d'Education Familiale).
- Les services publics : CAF, MSA, Pôle Emploi...
- Les partenaires locaux

Besoin d'un renseignement ou d'un rendez-vous ?
- soit par téléphone 06 32 55 41 38 / 06 24 66 04 40
- soit par mail : agglobile@ca2bm.fr



100

LE NOMBRE DE PERSONNES qui se présentent à l'Agglo Mobile lors du premier trimestre 2021

12

LE NOMBRE DE COMMUNES où l'Agglo Mobile est présente 2 à 3 fois par mois. Ce nombre de communes est amené à évoluer.



UNE AIDE DIRECTE POUR LE FOURNIL D'AURÉLIEN

Titulaire d'un CAP Boulanger depuis 2013 et d'un CAP pâtissier depuis 2011, Aurélien Pierru a exercé notamment à la boulangerie Nicolas de Cucq puis à la boulangerie Choux- choux de Merlimont. En février 2018, Aurélien Pierru et Adélaïde Calon ont repris la boulangerie Millot, sur la place du Général de Gaulle à Etaples-sur-Mer. Le jeune commerçant a souhaité se démarquer par rapport à la concurrence en modernisant son point de vente trop petit pour l'accueil du public et en accentuant la vente à emporter (traiteur). Aurélien Pierru a effectué beaucoup d'investissements pour moderniser l'accueil des clients. Après 3 semaines de travaux, le commerce a pu rouvrir en février 2021. Le commerçant a sollicité la CA2BM et a pu ainsi bénéficier, dans le cadre des aides directes aux entreprises, d'un coup de pouce de 2 513 euros pour des investissements liés au renouvellement des équipements (chambres froides devenues vétustes) les meubles de présentation des pains et la mise en place d'un logiciel de caisse. Le Fournil d'Aurélien est en train de se faire une belle réputation parmi les gourmets. Ces derniers ne manqueront pas d'apprécier la spécialité maison, la délicieuse baguette sur sole, fruit du travail des 9 salariés de la boutique. ■

Le centre d'affaires Opalopolis labellisé « Fabrique de Territoires » !

Dans le cadre de la labellisation « Fabrique de Territoire », le centre d'affaires OPALOPOLIS se voit désormais doté d'une mission d'accompagnement à la transition numérique des entreprises du territoire. Véritable centre de ressources, il aura pour mission, en lien avec les partenaires économiques locaux et régionaux, d'accompagner et d'informer les dirigeants d'entreprise sur les dispositifs financiers et les formations disponibles. Il sensibilisera, surtout, les chefs d'entreprises et les consommateurs sur les enjeux liés au développement du digital et du numérique. A noter que la CA2BM fait partie des 150 lauréats de ce programme national visant à promouvoir de nouvelles formes d'accompagnement au sein des tiers-lieux. Nous aurons l'occasion d'y revenir plus longuement au cours d'un prochain numéro. ■

LA SOCIÉTÉ VITALLIANCE ARRIVE AU CENTRE D'AFFAIRES

Lidwine Belkaid, responsable de l'agence **Vitalliance** d'Arras a souhaité s'implanter au centre d'affaires pour répondre aux besoins de sa clientèle de la côte d'Opale. Créée depuis 2003, cette entreprise nationale d'aide et d'accompagnement à domicile regroupe 110 agences et accompagne les personnes présentant une dépendance, personnes âgées ou en situation de handicap ayant des difficultés dans la réalisation des actes essentiels de la vie quotidienne (Tâches ménagères, repas, courses, aide à la toilette, à l'habillage...) Cette entreprise s'est engagée dans une démarche de qualité d'accompagnement et a obtenu plusieurs labels tels que la certification NF Services, Cap Handéo et obtenu en 2019 la charte nationale qualité services à la personne. Leur activité ayant aug-



menté ces dernières années sur le territoire de la CA2BM, ce service d'aide à la personne souhaite se développer par le biais d'une antenne locale pour être plus proche de ses clients. Plusieurs recrutements ont été réalisés et sont actuellement en cours pour répondre aux besoins de l'accompagnement des personnes fragiles et dépendantes. Cette société travaille en collaboration avec différents réseaux tels que les centres hospitaliers, l'AFM, les maisons de l'autonomie, la MDPH... Depuis l'année dernière, cela correspond à plus de 3 000 heures d'accompagnement sur la Côte d'Opale (soit 30 ETP). L'occupation d'un bureau au centre d'affaires est nécessaire pour mener à bien ce développement d'activité sur le territoire et continuer le recrutement de personnel qualifié. ■

Contact : Lidwine Belkaid 07 61 68 32 20 lidwine.belkaid@vitalliance.fr

Recréer du lien entre les gens.

Nouvelle étape pour le PLUi-H :

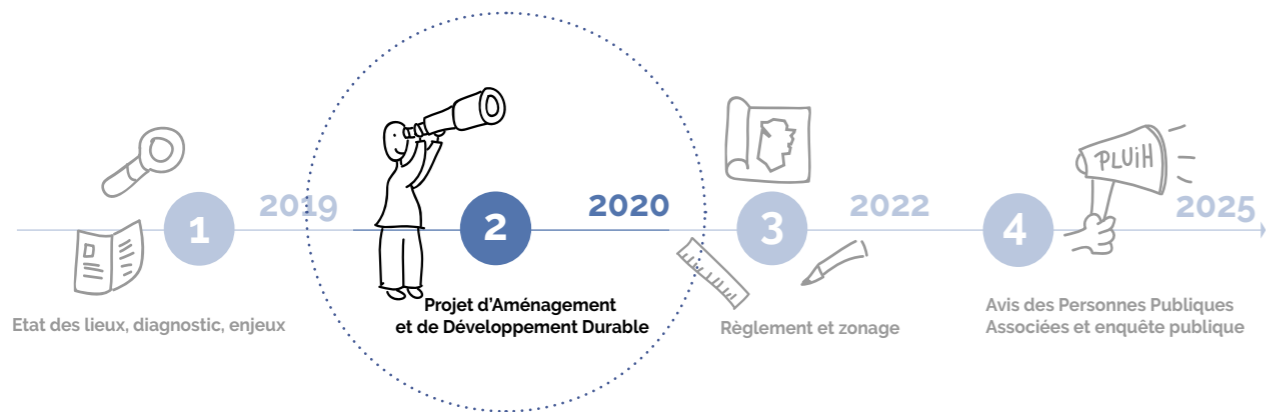
À vos avis !

Ensemble, l'Avenir!

Avec le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et d'Habitat, les élus, habitants et entreprises de la CA2BM dessinent ensemble le territoire de demain.

Plus d'infos sur www.ca2bm.fr





Le PLUi-H entre en PADD

Malgré la situation sanitaire, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et d'Habitat continue à se construire collectivement. Il entre dans une étape clé : le PADD.

Ce PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) est le socle fondateur du PLUi-H. Il dessine la vision politique du territoire à 10-15 ans à travers des grandes orientations. C'est à partir de cela que seront déclinés les plans de zonage et règlement d'urbanisme (adaptés à chaque commune). Habitat, tourisme, transition énergétique, développement économique, mobilité, cadre de vie... Tous les sujets de la vie quotidienne sont concernés. Autant dire qu'il est important de bien le penser !



Rappelez-vous en 2019...

En mai et en septembre, deux tournées du PLUi-h avaient été organisées sur le territoire de la CA2BM. 22 rendez-vous, 46 communes concernées... Et plus de 500 participants ! Capsule temporelle pour se projeter en 2032, prise de hauteur avec vue satellitaire, échanges gourmands... Ces rendez-vous ont non seulement été très appréciés par les participants, mais ont aussi été riches en productions.

La synthèse des propositions et idées des habitants a ainsi été présentée aux élus en 2020. Sur cette base, et tout au long de l'année, ils ont travaillé en comités techniques pour identifier les enjeux du territoire, imaginer des scénarios pour l'avenir et construire les grandes ambitions de la CA2BM.



Le travail des élus

Les atouts identifiés :

Des paysages variés, un patrimoine préservé, l'artisanat local et l'attractivité grâce à 4 grands pôles (santé, tourisme, social, commerce).

Les points de vigilance :

Le risque d'érosion, la protection des espaces naturels, l'équilibre entre zones agricoles, urbaines, naturelles et côtières, l'accès aux mobilités douces, l'importance d'attirer des jeunes ménages et des familles, le développement d'une offre alimentaire de proximité.

À partir de ce diagnostic, les élus ont travaillé à dessiner des ambitions pour le territoire autour de grandes questions :

- Comment engager le territoire sur la voie de la transition écologique ?
- Comment répondre aux besoins fonciers (logement, économie) tout en préservant les zones agricoles et les espaces naturels ?
- Comment appréhender l'évolution du trait de côte ?
- Quelle offre de logements et d'équipements sur le territoire ?
- Quelles mobilités pour demain ?
- Quelle place pour l'artisanat, l'agriculture et le commerce local ?
- Le tourisme vert est-il la clef de voûte de notre projet de territoire ?

Quand les collégiens deviennent urbanistes

En 2020, un travail a été entamé avec deux collèges du territoire (Saint-Joseph à Étaples et Van der Meersch au Touquet). Dans la peau d'enquêteurs, les élèves sont partis à la recherche des richesses de leur territoire.

En 2021, des collèges entrent à leur tour dans l'aventure autour du thème de la ville durable et de l'éco-quartier. **Dans la peau, cette fois, d'urbanistes, les élèves, en petits groupes, devront construire un éco-quartier en prenant en compte différentes contraintes** : logement, espaces verts et biodiversité, place des voitures, circulation des déplacements doux, liaisons avec des quartiers environnants, rôle des commerces... Un véritable "simcity", version écologique !





Des avis, des idées : 3 possibilités d'expression !

L'année 2019 paraît proche... Et en même temps très lointaine. Depuis, une pandémie et une crise sanitaire ont bouleversé nos quotidiens. Vos habitudes ont forcément changé et vos besoins ont certainement évolué.

En 2020, les élus se sont basés sur vos premières propositions pour travailler ; en 2021, il est temps de revenir vers vous. Pour exprimer vos besoins, avis et idées, la CA2BM vous offre 3 possibilités d'expression.

1 Questionnaire papier ou en ligne

Un questionnaire simple d'utilisation sera disponible **entre le 19 avril et le 28 mai** :

- en version papier en mairie,
- en numérique sur le site www.ca2bm.fr

À vos claviers ou crayons !

2 Atelier d'échanges

Quel habitat souhaitez-vous ? Quelle place pour le télétravail ? Comment se déplacer autrement pour aller au travail ou faire ses courses ? Qu'est-ce qui fait un cadre de vie idéal ?... Autant de sujets à débattre ensemble pour des idées concrètes. Retrouvez-nous en atelier d'échanges, en visioconférence interactive !

Inscriptions sur www.ca2bm.fr / 3 dates au choix :

- Mardi 11 mai à 18h30
- Mardi 18 mai à 18h30
- Mardi 25 mai à 18h30

Une invitation et un lien de connexion vous sera transmis après inscription.

3 Reportage photo participatif

Vous aimez l'image ? Vous dégainez facilement votre appareil photo ou votre smartphone ? Exprimez-vous en photos ! Une piste cyclable aménagée, une cohabitation entre espaces naturels et espaces urbains, une aire de covoiturage, une ferme réhabilitée, une épicerie de produits locaux... Vous avez observé une bonne pratique, une idée ou une belle initiative que vous aimeriez voir plus souvent sur le territoire ?

Environnement, déplacement, alimentation, agriculture, habitat, économie... **Prenez en photo ce qui vous inspire, ce que vous aimez sur votre territoire et envoyez la par mail à pluih@ca2bm** en indiquant un titre et le lieu où elle a été prise.

Restez informés sur le PLUi-H et les futurs rendez-vous :

- par le journal de l'agglomération (Agglo infos),
- sur le site Internet www.ca2bm.fr,
- ou directement auprès de votre mairie

Rédaction et mise en page : Bien Fait pour ta Com* - www.bienfaitpourta.com

ÇA ROULE AVEC LA CA2BM !

À compter du 1^{er} septembre 2021, la Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois assurera entièrement la compétence transports.

En effet après avoir délégué cette compétence transports à la Région, depuis janvier 2017, la CA2BM assurera totalement, au 1^{er} septembre, l'exercice de la compétence Mobilité sur son territoire. Ainsi la donne va changer puisque dès cet automne les scolaires (maternelles, primaires, collégiens, lycéens, étudiants de moins de 25 ans) et usagers seront acheminés vers leurs destinations par la CA2BM.



Changement au 1^{er} septembre 2021

La collectivité transportera à compter de cette date l'ensemble des élèves habitant le territoire vers les 7 collèges, 5 lycées et l'EREA. La CA2BM transportera également les élèves des regroupements pédagogiques, des écoles de Berck, Merlimont, Cucq, Le Touquet et Montreuil. À noter que les transports scolaires seront gratuits pour tous les scolaires résidents sur le territoire de la CA2BM.

4000 environ le nombre de scolaires qui seront transportés gratuitement dès le 1^{er} septembre.

COMMENT ET OÙ S'INSCRIRE ?

- **Par internet** : site d'inscription sur le portail <https://ca2bm.monbus.mobi>
- **En retirant le formulaire d'inscription** :
 - Auprès des établissements scolaires
 - Au siège de la CA2BM : 11-13, place Gambetta à Montreuil 9h-12h et 14h-17h du lundi au vendredi Tél. 03 21 90 94 57
 - À l'antenne de Berck : 459, rue de l'Impératrice à Berck 9h-12h et 14h-17h du lundi au jeudi et 9h à 12h le vendredi Tél. 03 61 85 05 09
 - Au point d'accès au droit d'Étaples : Local Regain - Résidence Bretagne Rue Neuve à Étaples-sur-Mer 9h-12h du lundi au vendredi et 14h-17h le mercredi Tél. 06 72 30 80 52
 - Auprès de sa mairie

ATTENTION ! LES INSCRIPTIONS NE SERONT POSSIBLES QU'À PARTIR DU 17 MAI 2021.

JE MONTE, JE VALIDE !

La Communauté d'Agglomération met en service une nouvelle carte de transport numérique, obligatoire pour tous les scolaires. Une validation à chaque montée dans un véhicule : **Je monte, Je valide !** Ce nouveau geste permettra de mieux connaître et gérer les lignes de transports, pour un service plus pratique et plus sûr.



DU NOUVEAU POUR LES LIGNES RÉGULIÈRES

Aux lignes régulières Étaples-Berck et Berck-Montreuil, une troisième ligne régulière sera créée. Elle reliera Étaples et Montreuil, en suivant la Canche.

Une variante de la ligne Étaples-Berck passera par le CHAM à Rang-du-Fliers, une autre desservira les nouveaux quartiers d'Étaples puis Le Touquet.

Autre nouveauté, la ligne Berck-Montreuil se prolongera jusqu'au centre commercial d'Attin. Elle desservira les hôpitaux berckois. Enfin la navette entre la gare d'Étaples et Le Touquet sera maintenue.

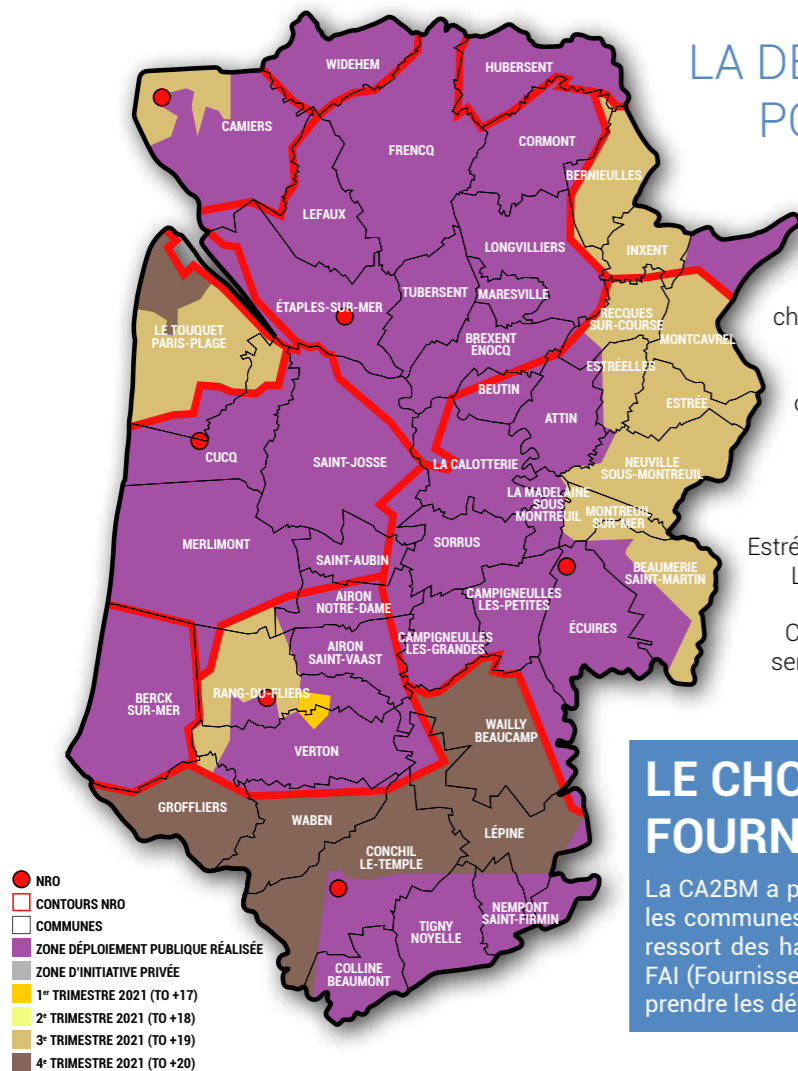
Plus de services pour une amélioration de la qualité des transports sur le territoire, telle a été la volonté des élus de la CA2BM.

LA DERNIÈRE LIGNE DROITE POUR LA FIBRE OPTIQUE

Débuter en 2019, le déploiement de la fibre optique sur le territoire de la CA2BM se poursuit et touchera à sa fin en cette année 2021. Malgré la crise sanitaire, ce grand chantier n'a pas pris de retard et les engagements pris sont en passe d'être tenus dans les délais. En ce printemps 2021 les deux tiers des communes de la Communauté d'agglomération des 2 Baies en Montreuillois bénéficient aujourd'hui de cette technique moderne. D'ici la fin de l'année 2021, les dernières communes (Beaumerie-Saint-Martin, Bernieulles, Estrée, Estréelles, Groffliers, Inxent, Le Touquet-Paris-Plage, Lépine, Montcavrel, Montreuil-sur-Mer, Neuville-sous-Montreuil, Recques-sur-Course, Sainte-Cécile, Waben, Wailly-Beaucamp) seront, à leur tour, équipées, de la fibre. Une bonne nouvelle pour les habitants et les entreprises.

LE CHOIX DU FOURNISSEUR D'ACCÈS

La CA2BM a pris en charge le déploiement de la fibre dans les communes. La partie raccordement au domicile est du ressort des habitants, lesquels doivent se rapprocher des FAI (Fournisseur d'Accès Internet) de leur choix pour entreprendre les démarches.



LA CA2BM LABELLISÉE TERRITOIRE INNOVANT 2021

Après avoir été présélectionnée au même titre que Montpellier, Annecy et Montrouge, la Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois vient de recevoir la distinction argent du label «Territoire innovant » 2021 dans la catégorie « Inclusion sociale » pour le projet des Bobos à La Ferme «Living lab du répit et des aidants » , dans le cadre du Forum des interconnectés qui s'est tenu en visioconférence les 17 et 18 mars.

Technologies numériques et pratiques innovantes

Le label « Territoire innovant » est un concours porté par France urbaine et la Banque des territoires, et destiné aux collectivités. Il identifie les initiatives mobilisant les technologies numériques et pratiques innovantes au service des territoires et des habitants. Décerné aux collectivités ayant mis en œuvre des initiatives marquantes en termes d'usages ou de

services, ce label se caractérise en se reposant sur des valeurs comme critères d'attribution.

C'est la seconde fois, après 2017 et le projet SmartLiving Lab by CITC, que la CA2BM est lauréate de ce Label Territoire Innovant. A noter que le projet les bobos à la ferme est en parfaite adéquation avec les thématiques principales de la feuille de route numérique de la CA2BM réalisée avec la Région HDF : tourisme et santé/maintien à domicile...

Élu territoire innovant



INONDATIONS Prévoir pour guérir

Notre territoire n'a pas été épargné en ce début d'année 2021 par les inondations dans plusieurs communes (Attin, Brexent-Enocq, Conchil-le-Temple, Etaples-sur-Mer, La Calotterie, La Madeleine-sous-Montreuil, Neuville-sous-Montreuil...) suite à des précipitations exceptionnelles.



Dans le cadre de sa compétence GEMAPI terre, la CA2BM, après être intervenue dans l'urgence, a animé diverses réunions avec les élus, les agriculteurs, les services de l'Etat dans le but d'établir un programme de travaux à réaliser dans les mois et années à venir. Des réunions au cours desquelles les échanges ont permis de cibler les problématiques et les solutions envisageables tout en tenant compte des contraintes administratives et environnementales. Ainsi des études complémentaires seront lancées pour la basse vallée de la Canche, en particulier sur les digues, ainsi que pour solutionner les problèmes de ruissellement sur le Valigot. Curage des fossés, bassin de rétention, remise en état du système d'endiguement, la liste des travaux est longue pour

apporter une réponse appropriée. Les vallées de la Dordonne et de l'Huitrepin connaîtront les premières.

Des travaux qui nécessitent parfois des acquisitions foncières sans oublier la partie financement.

Un proverbe dit « Paris ne s'est pas faite en un jour ». Il en sera de même pour l'ensemble des travaux de lutte contre les inondations.

7 réunions se sont déroulées avec les services de l'Etat, de la CA2BM, de la Chambre d'agriculture... depuis le mois de début de l'année 2021

DES DIGUES EN PROJET EN BAIE D'AUTHIE NORD

Lors d'une réunion publique, techniciens et élus de la CA2BM accompagnés des représentants des cabinets Artelia, Egis et Alfa Environnement ont présenté et échangé sur le projet du système d'endiguement de la rive nord de la Baie d'Authie.

Au cours de cet échange, la réfection au stade projet des digues de la Mollière et de l'Enclos a été présentée. Il fut également dévoilé la restauration de la porte à flot de la Madelon toute comme la mise en place de batardeaux amovibles sur le port de la Madelon lors des phénomènes météorologiques extrêmes. Cette réunion de présentation et de concertation fut la quatrième et la dernière.



Une enquête publique est prévue pour cet été (les dates seront ultérieurement communiquées) pour un début des travaux escompté à l'automne 2021 et une fin de chantier à l'hiver 2022/2023.

Vous pouvez retrouver la présentation du projet sur : www.ca2bm.fr (rubrique environnement/GEMAPI)



PRENDRE DES BONNES HABITUDES

Dans les années à venir, il sera nécessaire que chaque administré diminue son volume de déchets. Pas vraiment le choix, si chaque foyer ne veut pas voir la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) augmenter inexorablement !

Pourquoi ?

Depuis cette année et dans les cinq années à venir la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) évoluera considérablement. Pour le centre d'enfouissement de Bimont par exemple, en 2021 elle est fixée à 30 euros la tonne. En 2025 elle sera de 65 € la tonne. (Elle était de 15 euros en 2017) Cette taxe s'ajoute au coût d'enfouissement, de l'ordre de 70 euros la tonne. En diminuant nos déchets déposés dans les poubelles noires, la facture sera donc moins élevée. Une évidence. Ainsi la TEOM pourra être maîtrisée. Ce qui n'est pas négligeable pour le porte-monnaie des foyers.

28 855 TONNES d'ordures ménagères ont été produites en 2019 par les habitants de la CA2BM (435 kg/habitants).

MOINS DE DÉCHETS = FACTURE MAÎTRISÉE

5 035 TONNES de déchets recyclables ont été collectées en 2019 (76 kg/habitant)

Petits conseils

Réduire ses déchets, c'est possible avec le compostage pour ceux qui ont un jardin. Les poules sont aussi de bonnes alliées en matière de réduction des déchets. Enfin pensez aussi à acheter vos fruits, vos légumes, votre viande au détail... Cela évite des emballages qui mettront des années à être éliminés une fois enfouis. Sans oublier le bienfait pour l'environnement. Il est donc facile d'œuvrer afin d'éviter la hausse de la facture... Prenons au plus vite de bonnes habitudes. ■

À SAVOIR
Courant 2022, le tri des déchets est appelé à évoluer. Il devrait être ainsi possible de déposer dans le bac jaune des déchets aujourd'hui interdits. Par exemple : les pots de yaourts, les emballages plastiques, les barquettes polystyrène...
ATTENTION ! Toutefois les consignes actuelles restent en vigueur. Continuez donc à bien trier comme indiqué sur le mémo tri ci-contre.

LE TRI DES DÉCHETS C'EST L'AFFAIRE DE TOUS
MÉMO TRI

LES EMBALLAGES EN VERRE
 En vrac, bien vidés de leur contenu sans bouchon ni capsule ou couvercle
 ... À DÉPOSER DANS VOTRE POINT D'APPORT VOLONTAIRE
 Bouteilles et cannettes en verre
 Pots et bocaux

LES EMBALLAGES MÉNAGERS ET LES JOURNAUX, MAGAZINES
 En vrac, bien vidés de leur contenu
 ... À DÉPOSER DANS VOTRE SAC OU POINT D'APPORT VOLONTAIRE
 Cartons d'emballages propres
 Bouteilles et flacons en plastique
 Briques alimentaires
 Journaux-magazines, prospectus, papiers, enveloppes et catalogues
 Emballages métalliques

LE RESTE DES DÉCHETS
 • Essuie-tout*, mouchoirs en papier*, cotons à démaquiller
 • Vitres, miroirs, vaisselle, verres de table
 • Sacs d'aliments pour animaux
 • Litière pour chats
 • Sacs de supermarché en plastique
 • Barquettes en plastique et en polystyrène
 • Sachets de thé*
 • Restes de cuisine*
 • Pots de yaourt, de crème fraîche
 • Emballages gras ou souillés
 • Papier peint, papier cadeau
 * Possibilité de mettre dans le composteur

LES ENCOMBRANTS Dépôt en déchèterie ou collecte sur rendez-vous en appelant le **0 800 009 935** Service & appel gratuits

UN DOUTE ? UNE QUESTION ? CONTACTEZ LE
0 800 880 695 Service & appel gratuits

CA2BM CITEO ADEME

Horaires d'été déchèteries

Depuis le 1^{er} avril, des déchèteries de la CA2BM, à savoir Beaumerie-Saint-Martin, Berck-sur-Mer et Étaples-sur-Mer se sont mis à l'heure d'été. Elles seront ouvertes au public du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h, soit une heure de plus par jour. À noter que seul le site d'Étaples-sur-Mer est ouvert le dimanche de 9h à 12h. Les déchèteries sont fermées les jours fériés. Au regard de la situation sanitaire il est rappelé que le port du masque est obligatoire et que les agents ne peuvent pas aider au déchargement.



Plateformes de déchets végétaux

Les plateformes d'apport volontaire de déchets végétaux (Camiers, Le Touquet-Paris-Plage, Saint-Josse et Verton) ont également retrouvé leur rythme estival. Leurs jours d'ouverture sont lundi, mercredi (sauf Camiers), vendredi et samedi. Les horaires sont 10h à 13h et 14h30 à 18h30. ■

DÉCHETS Une flotte agrandie et renouvelée

Après l'acquisition d'une micro-benne en novembre 2020, le service collecte et valorisation des déchets de la CA2BM vient de voir sa flotte s'agrandir avec l'arrivée de deux nouveaux véhicules. Une première benne à ordures ménagères de 26 tonnes est arrivée au sein du service. Ce véhicule permettra notamment d'optimiser certaines tournées de collecte.

L'autre d'un volume moindre (12 tonnes) est spécifique à la collecte des biodéchets et sera affecté au ramassage des déchets des professionnels.

La livraison de ces véhicules s'est faite en présence de Bruno Cousein, président de la CA2BM, Hubert Douay, vice-président en charge de collecte et la valorisation des déchets et des responsables du service. ■



UN COUP DE POUCE FINANCIER

En cette année 2021, la Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois poursuit sa présence aux côtés des communes de son territoire par le biais des fonds de concours.

Rappelons que ces fonds de concours sont attribués aux communes qui en font la demande, et ce après avoir déposé un dossier auprès des services de la CA2BM. Ce fonds de concours ne peut intervenir que dans le cadre de travaux d'investissements (voiries, bâtiments, mise aux normes, etc...). Cette aide ne peut toutefois pas dépasser la participation de la commune. Pour la plupart des dossiers, le fonds de concours attribué est équivalent à la part communale, déduction faite des autres demandes de subventions (Etat, département, Région, FDE, agence de l'Eau, CAF, ...)

Depuis le mois de janvier 2021, pas moins de 19 dossiers ont reçu l'aval des élus. Quatorze communes ont ainsi reçu une aide communautaire non négligeable (Airon-Notre-Dame, Attin, Brexent-Enocq, Colline-Beaumont, Estrée, Frencq, Groffliers, Lefaux, Longvilliers, Montreuil-sur-Mer, Rang-du-Fliers, Verton, Wailly-Beaucamp et Widehem).

3 717 987,43 €

le montant des aides accordées au titre des fonds de concours depuis 2018



Avec l'aide la CA2BM, Frencq a réhabilité un bâtiment communal en cellule commerciale.



La commune de Groffliers a pu sécuriser le croisement des 4 chemins.



Rang-du-Fliers a bénéficié d'une aide pour la rénovation de plusieurs voiries.

OTMCO 5 lettres pour la promotion touristique

Un peu d'histoire

Le 17 décembre dernier, la CA2BM a fait le choix d'exercer à nouveau sa compétence tourisme qui était jusqu'à maintenant déléguée à l'agence Opale & Co. Pour ce faire, il a été acté la création, à compter du 1^{er} janvier 2021, d'un Office de Tourisme Communautaire dont les missions seront d'assurer, comme l'exige la loi, l'accueil et l'information des touristes ainsi que la promotion touristique du territoire, l'animation du patrimoine, la commercialisation de produits touristiques sans oublier l'animation du réseau des socioprofessionnels.

Concrètement, qui est concerné ?

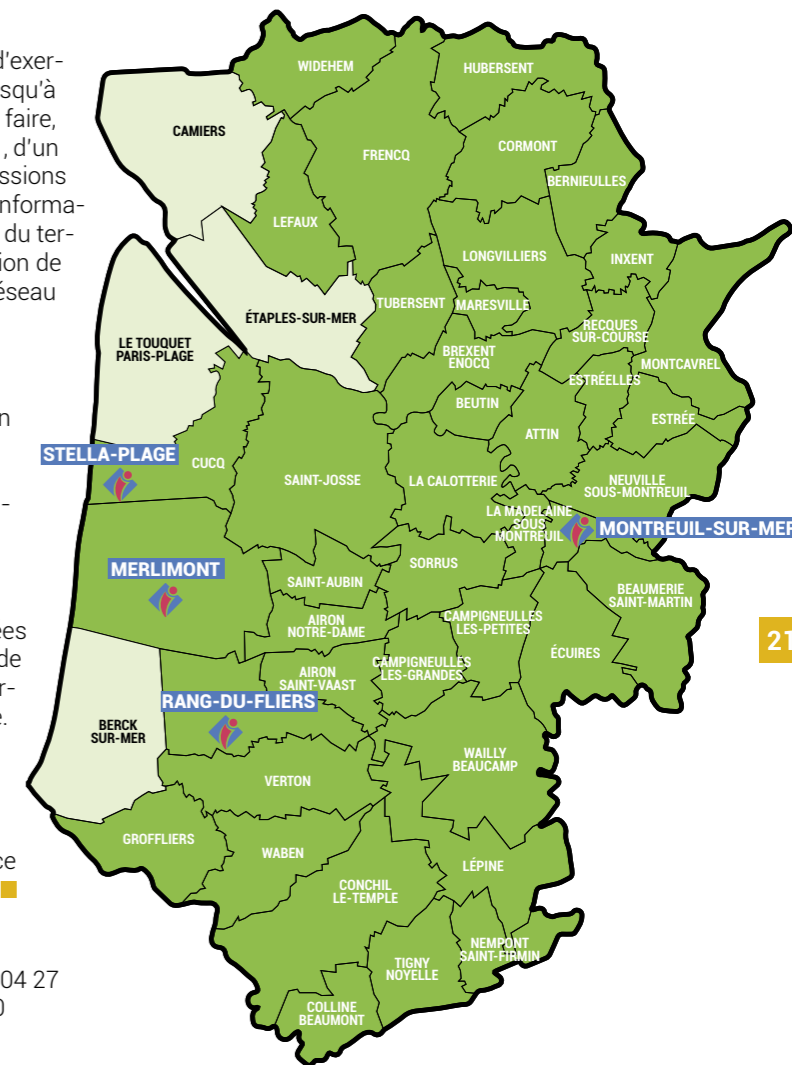
L'OTMCO (Office de Tourisme du Montreuillois en Côte d'Opale) intervient désormais sur 42 communes de la CA2BM à partir de 4 antennes (Bureaux d'Information Touristique) : Cucq, Merlimont, Rang-du-Fliers et Montreuil-sur-Mer.

Pourquoi pas sur les 46 communes ?

Comme la loi les y autorise, les communes labellisées « station classée de tourisme » ont la possibilité de conserver leur compétence « tourisme » et de poursuivre en régie la gestion de leur office de tourisme. Territoire touristique par excellence, la CA2BM comptabilise pas moins de 5 stations classées (record régional !) : Berck, Camiers, Etaples, Le Touquet et Montreuil-sur-Mer. Sur ces 5 communes, seule Montreuil a fait le choix de conserver sa place au sein de l'OTMCO.

Où les trouver ?

- **Montreuil-sur-Mer** rue Pierre Ledent – 03 21 06 04 27
- **Rang-du-Fliers** Place de la paix – 03 21 84 34 00
- **Merlimont** Place de la Chapelle – 03 21 94 32 90
- **Stella-Plage** Place Jean Sapin – 03 21 09 04 32



POUR DE BELLES BALADES EN CA2BM

En cette période particulière, le besoin d'aérer se fait sentir. Se balader sur les sentiers labellisés sur le territoire de la C2BM peut être une agréable solution. Vous pouvez retrouver les cartes et les rando fiches des 30 parcours sur notre site internet www.ca2bm.fr (rubrique tourisme/sentiers de randonnées)

DE GROS TRAVAUX À LA PISCINE D'ÉCUIRES

La piscine d'Écuire a fermé ses portes en février 2021 pour travaux. Au regard du contexte sanitaire et des restrictions toujours plus conséquentes, les élus de la CA2BM ont décidé d'avancer le démarrage des travaux initialement prévus en juin 2021.

Ces travaux ont pour objectifs la remise en état de l'étanchéité des deux bassins, le remplacement de la faïence des deux bassins et des plages, du carrelage des vestiaires, la mise aux normes de l'accessibilité pour personnes à mobilité réduite, l'amélioration du traitement d'eau et d'air, l'extension de la zone bien-être fitness sans oublier l'amélioration du traitement d'air de la zone fitness.

La piscine devrait de nouveau accueillir les nageurs pour l'été 2022.



1,5 MILLIONS D'EUROS, le montant des travaux. Travaux subventionnés à hauteur de 70% du montant global des travaux et études par le Département, la Région et l'État.

22

UN PARKING « NEW LOOK » À L'ESPACE BERNARD PION

À Écuire, le parking de l'espace Bernard Pion (ex-COSEC 2) a changé de look. Et pour cause, la CA2BM a complètement réaménagé l'espace pour le plus grand bonheur des usagers du site.

Aujourd'hui ce sont quelques 24 places de stationnement disponibles, un nouvel éclairage, sans oublier le déplacement de l'arrêt de bus attendant au parking. Désormais les élèves n'ont plus à traverser la route. Un plus en matière de sécurité. Une enveloppe de 140 357 euros TTC a été consacrée à ce chantier.

La piscine de Berck FERMÉE 6 SEMAINES À PARTIR DE LA FIN MAI



La CA2BM a contracté en début d'année un important marché d'exploitation de ses installations techniques aquatiques. Ce marché, attribué à la société *Dalkia*, prévoit d'importants investissements techniques dont les remplacements de la centrale d'air « bassin » et du filtre à diatomée.

Cette opération lourde représente un investissement de plus de 400 000€. Elle nécessite la fermeture de la piscine pendant une période d'un

mois (hors vidange, remplissage et chauffe des bassins).

La CA2BM a décidé de réaliser ces travaux le plus rapidement possible. Compte tenu des délais incompressibles de livraison du matériel nécessaire au chantier, la piscine intercommunale de Berck-sur-Mer sera fermée du mardi 25 mai 2021 au dimanche 4 juillet 2021 inclus afin de permettre la réalisation de ces opérations conjointes.

Des ressources à découvrir !

Saviez-vous que le réseau de Lecture publique de la CA2BM ne manque pas de ressources numériques ?

C'est quoi ?

Une offre légale proposée dans le cadre d'un partenariat départemental, qui prolonge et complète celle des documents physiques empruntables en médiathèques !

C'est pour qui ?

- **Pour les enfants :** Storyplay*r, Munki ou Ma petite médiathèque numérique avec des films, des jeux, des histoires lues...
- **Pour tous :** des ebooks à emprunter ; des revues et journaux sur Cafeyn, de la musique sur Music Me ; des films avec la Médiathèque numérique, Tenk ou Opsis TV ; de l'autoformation avec My Cow, Tout apprendre et Skilleos !

1 531 636 de revues, films, modules de formations, musiques, ebooks..., à portée de clic !

Comment y accéder ?

Entrez l'identifiant figurant sur votre carte d'abonné puis le mot de passe choisi, et à vous le numérique ! Pour vous aider, allez sur l'onglet « Infos pratiques » ; effectuer une recherche ».

Vous n'êtes pas encore inscrit ? Rendez-vous dans l'un des 4 sites du réseau avec un justificatif de domicile. Pour aller plus vite, préinscrivez-vous sur le site et bénéficiez de l'offre en ligne pendant 15 jours.

Combien ça coûte ?

L'accès aux ressources numériques est compris dans l'abonnement. Inscription gratuite pour les habitants de la CA2BM et les résidents secondaires de plus de 6 mois ; pour les autres, il faudra s'acquitter de 20€.



Retrouvez toutes les modalités sur le site des médiathèques, onglet « ressources numériques ». <https://mediatheques.ca2bm.fr>

23

PLONGÉE DANS LE PASSÉ



L'association *Archipop* et la CA2BM ont lancé en 2018 un projet de collecte, de sauvegarde et de valorisation des archives cinématographiques privées. Plus de 50 films amateurs et de famille ont ainsi été collectés. Ces images inédites abordent des sujets aussi variés que la fabrication du sucre de betterave

à Rang-du-Fliers, les loisirs balnéaires à Merlimont, la pêche à Étaples-sur-Mer ou la venue du Général de Gaulle à Montreuil-sur-Mer en 1959. Dans le cadre de sa mission, *Archipop* a également réalisé une série de mini documentaires consacrés à l'histoire et l'évolution du territoire. Les films de la collection « Une voix un patrimoine » que nous vous invitons à découvrir régulièrement, donnent la parole à des habitants du Montreuillois qui témoignent d'un événement, d'un lieu, d'une tradition emblématiques du territoire !
Retrouvez les films sur www.ca2bm.fr (rubrique culture/patrimoine)

La saison culturelle en attente

Pas de facile de prévoir les choses en cette période crise sanitaire. Encore plus de programmer.

Pour autant le service culture de la CA2BM ne chôme pas. Il faut prévoir pour être prêt dès l'annonce de la reprise des activités et des lieux culturels (salles de spectacle, cinémas, etc.)

À retrouver dès que possible sur www.ca2bm.fr (rubrique culture)

L'Agglo pratique



Vous souhaitez nous contacter ?

- Par mail contact@ca2bm.fr
- Par téléphone **03 21 06 66 66**
- Par courrier : Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois
11-13, place Gambetta
62170 Montreuil-sur-Mer

NUMÉROS UTILES



Service Eau Potable

■ Pour les communes de Camiers, Cucq, Étaples-sur-Mer, Merlimont, du Touquet-Paris-Plage et de Verthon ont délégué l'exécution de leur service à Véolia Eau. Les abonnés de ces communes continuent à s'adresser à cette entreprise pour tous les problèmes concernant l'eau potable: administratif, facturation ou technique. **09 69 36 72 61**

■ Zone Nord **03 91 17 00 07**
URGENCE **06 84 27 73 33**

■ Zone Sud **03 21 89 90 20**
URGENCE **06 08 70 02 46**



Service Assainissement

■ Site de Berck-sur-Mer **03 21 89 55 71**

■ Site de Cucq-Étaples et Le Touquet **03 21 84 64 71**

■ Numéro vidange fosse

0 805 297 930 Service & appel gratuits

■ URGENCE ASSAINISSEMENT
Vous pouvez contacter le délégataire de la gestion de l'assainissement **09 69 36 72 61**
24/24H - 7/7J (appel non surtaxé)



Services ADS Application du Droit des Sols

■ Berck-sur-Mer
459, rue de l'Impératrice
03 21 89 90 13
adsberck@ca2bm.fr

■ Montreuil-sur-Mer (Écuire)
rue de Paris
03 21 06 66 66
adsmontreuil@ca2bm.fr



Relais Petite Enfance

■ Écuire
319, Rue de la Mairie
rpe@ca2bm.fr
03 21 90 94 44



Déchets

■ Déchets
0 800 880 695 Service & appel gratuits

■ Encombrants
0 800 009 935 Service & appel gratuits



Suivez notre actu

www.ca2bm.fr

@CA2BM

@CA_2BM